

«Être femmes en 2006»...

C
A
F
E

D'
E
L
L
E
S

Au niveau mondial : Les femmes fournissent 2/3 des heures de travail, mais ne gagnent que 1/10^e du revenu mondial et ne possèdent que 1/100^e de la fortune mondiale

Sur les 1,3 milliards d'êtres humains qui vivent en dessous du seuil absolu de la pauvreté, 70 % sont des femmes en 95 et 80 % en 2000.

L'agriculture est une tâche des femmes pour 80 % en Afrique, 60 % en Amérique latine, 40 % en Asie. Mais on parle toujours des «agriculteurs»...

Près de 80 % des 27 millions de réfugiés sont des femmes.

La pratique de l'excision et de l'infibulation touche 130 millions de femmes dans une trentaine de pays.

80 à 90 % des familles pauvres sont des ménages avec une femme seule.

Les femmes ne représentent que 14 % des parlementaires dans le monde

C
A
F
E

Chaque année 4 millions de femmes et de filles sont vendues à des proxénètes, à des marchands d'esclaves ou à des futurs maris.

Les 2/3 des analphabètes adultes sont des femmes.

Plus de 30 % des femmes sont confrontées à la violence domestique.

D'
E
L
L
E
S

Au niveau européen, les écarts de salaires entre les femmes et les hommes s'échelonnent entre 10 et 31 % malgré une législation d'égalité... La déréglementation du travail (temps partiel imposé, flexibilité des horaires...) touche les femmes de plein fouet. 77 % des bas salaires sont perçus par des femmes. C'est en augmentation constante.

En France, une étude faite en Val-de-Marne révèle que 19 auteurs de viols ou d'agressions sexuelles sur 100 ont été condamnés (plaintes perdues, classées sans suite, non lieu...). Il a fallu 4 ans de débat pour faire adopter en 1980 la nouvelle loi sur le viol.

70 % des viols sont commis dans la famille. Seuls 44 pays ont adopté une législation sur les violences familiales et 17 ont fait du viol par les conjoints une infraction pénale

C
A
F
E

80 % des 3,2 millions de femmes qui travaillent ont un salaire égal ou inférieur au SMIC. 30 % d'entre elles sont à temps partiel, le plus souvent imposé, autrement dit, elles «bénéficient» d'un chômage à temps partiel sans aucune mesure compensatoire.

Depuis 15 ans, les femmes consacrent en moyenne 3 h 30 par jour aux activités domestiques. Les hommes ont progressé de 6 minutes, et plafonnent à 1 h 15. Lorsque l'enfant paraît, les travaux domestiques pour la femme augmentent de 3 h 10 et de 15 mn pour les hommes.

D'
E
L
L
E
S

62 % des femmes de plus de 65 ans ont des revenus mensuels inférieurs à 650 euros, contre 25% des hommes. Elles partent 2 ans plus tard à la retraite par rapport aux hommes. Le revenu moyen des hommes est de 1383 euros.

34 % des femmes ont une carrière complète contre 84 % des hommes. Les nouvelles dispositions de la loi sur les retraites ont touché de plein fouet les femmes.

Seul 6 % des enfants des mères qui travaillent trouvent une place en crèche

Il y a bientôt 20 ans que le code de la famille est en vigueur en Algérie, en contradiction avec l'article 2 de la constitution algérienne. Cela traduit une parfaite convergence entre les islamistes et le parti au pouvoir. En France les femmes de nationalité algérienne ou d'origine algérienne, sont concernées. Le code civil français stipule que ces femmes sont soumises aux lois de statut personnel du pays d'origine de leur mari.

C
A
F
E

Chiffres PNUD 2000, BIT 2000 et VISTAT et autres

Textes existants :

- loi de 1972 sur l'égalité de rémunération

- loi Roudy sur l'égalité professionnelle de 1982

- loi Génisson de 2001 rendant obligatoire des négociations annuelles dans les entreprises sur l'égalité professionnelle...

- directive européenne du 23 septembre 2002 sur "la mise en œuvre de l'égalité de traitement entre hommes et femmes..."

D'
E
L
L
E
S

- avril 2004 : signature d'un accord interprofessionnel qui aborde l'équilibre des recrutements, l'accès renforcé des femmes à la formation continue et le souci d'égalité dans les évolutions de carrière, les salaires et le congé maternité.